



Association Sportive du Golf des Boucles de Seine

Compte rendu de l'Assemblée Générale

Samedi 3 février 2024 à 17 heures - Base de loisirs à Moisson

A 17h15 Anne Marie Recule communique au président Philippe OLIVIER le nombre de participants à cette Assemblée générale.

Sur 159 membres ayant le droit de vote au 31 décembre 2023, le recueil des signatures révèle 69 présents ou représentés dont 21 ayant donné pouvoir.

Le quorum requis pour cette assemblée étant de 20% soit 32 membres, le Président annonce ces chiffres et déclare l'assemblée ouverte.

Le président propose Bruno NOEL comme secrétaire de séance et Antonio TAVANO comme assesseur. Il n'y a pas d'opposition venant de l'assemblée

Le secrétaire de séance tient à disposition des participants :

1. L'avis de convocation à la présente AGO
2. Un exemplaire des statuts
3. La liste d'émargement, les pouvoirs et actes de candidature

et informe l'assemblée sur le déroulement de la séance.

Le président remercie les autorités présentes :

Alain PEZZALI : président de la communauté de communes (CCPIF)

Jean Marc POMMIER : maire de Bonnières sur Seine

Cécile DEBON : maire de Moisson

Gérard OURS : maire de Mousseaux

Gaëlle AUFFRET : maire-adjointe de Bonnières sur Seine

Ivica JOVIC : directeur de la base de loisirs

Karine FREDOU : directrice du golf

Les hôtesse d'accueil du golf, les jardiniers, et le pro.

Le président présente le rapport moral (document intégral joint au présent compte rendu)

Après applaudissements par l'assemblée, le secrétaire de séance propose de procéder au vote :

Aucune voix contre, aucune abstention, le rapport moral est voté à l'unanimité.

Madame Gaëlle AUFFRET intervient pour féliciter les actions menées afin de développer l'école de golf, et souligne que ces projets s'inscrivent tout à fait dans les actions qu'elle souhaite mener dans le cadre de ses fonctions, en charge de l'enfance, de la jeunesse et de la vie scolaire.

Le président donne la parole à Virginie ZERUBIA, trésorière de l'association pour présentation du budget 2023 qu'elle justifie poste par poste.

Le budget 2023 fait apparaître un résultat en excédent de 2.807 €

Ce résultat est expliqué entre autres par l'augmentation du nombre des adhérents, et l'abondement non utilisé destiné aux cours collectifs.

Les réserves font apparaître **un solde positif de 24.823 €** ce qui correspond approximativement à une année de charges de l'AS.

L'approbation des comptes est soumise au vote :

Le bilan 2023 est approuvé à l'unanimité.

Question posée par Patricia DELPY, les compétitions challenge 13, ABDDM, RFST sont-elles abondées par l'AS.

Réponse négative de Virginie qui poursuit pour présenter le budget prévisionnel 2024

Le budget 2024 est présenté à l'équilibre entre les comptes de produits et de charges pour un total de 28.500 €.

Virginie met l'accent sur les difficultés de l'école de golf pour l'année 2023/2024 avec un nombre d'enfants en baisse, ce qui corrobore avec les actions à mener qui ont été abordées dans le rapport moral et seront développées par Philippe et Bruno.

Elle souligne également, dans ce budget prévisionnel une augmentation des postes « vie associative » et « service aux adhérents » et en contre partie une diminution du poste « compétitions fédérales »

Après applaudissements, ce budget prévisionnel est soumis au vote :

Le bilan prévisionnel 2024 est voté à l'unanimité.

Toni TAVANO prend la parole pour présenter les compétitions officielles, coupe de Paris dames et messieurs, coupe de Paris seniors dames et messieurs, interclubs

Il souligne la performance honorable de 5^{ème}/14 en Inter clubs par équipes promo messieurs et celle du championnat Inter clubs seniors D2 où nous étions en demi finale.

Toutefois, le manque de volontaires pour ces compétitions nous obligera à décliner notre participation en 2024 pour une grande partie d'entre elles.

Le président reprend la parole pour les rencontres ABBDM. Il remercie chaleureusement Jacques Vaillant, ancien capitaine pour avoir conduit ses équipes pendant plusieurs années. Philippe a repris le flambeau et souhaite poursuivre cette activité sur des golfs agréables comme Montgriffon et Ableiges.

La parole est ensuite donnée à Raphaël FLORENTINY qui présente Challenge 13.

C'est le seul tournoi qui se déroule sur l'année complète et permet de rencontrer 7 autres clubs soit 14 rencontres. Il représente 500 joueurs au total et dégage pour le club, un chiffre d'affaires de 22.000 €.

La parole est maintenant donnée à Michel Maurel pour les différentes activités dont il a la charge :

Le RFST : Renault Flins Séniors Tour , réunit 6 clubs avec pour chaque rencontre, 66 joueurs en simple ou 60 joueurs en double. Bonne performance de l'ASBDS qui a terminé à la 3^{ème} place.

Un point d'orgue pour Michel, celui de ramener les coûts sur les autres parcours le plus bas possible. Cette action menée depuis 2 ans a porté ses fruits, et son second objectif est de monter sur la 1^{ère} marche du podium en 2024.

Concernant le match play 2023 qui se déroule entre avril et octobre, 44 joueurs ont participé.

La finale s'est jouée entre André JAMES (le gagnant) et Toni TAVANO.

La consolante a été remportée par Christian DUPARQUE face à Fabrice DECHY.

L'éclectic : Michel a souhaité innover en prenant en compte les couleurs des départs préconisés par la FFG.

Eclectic de printemps sur 4 journées. 44 participants. Vainqueur en brut : Michel BORRACELLI

Eclectic d'été sur 10 journées. 18 participants. Meilleure carte : Franck CODY.

Les conviviales du dimanche (4 par an): très peu de participants membres de l'AS d'où la possibilité offerte à l'ensemble des abonnés du club

A noter 2 conviviales exceptionnelles à vocation caritative :

Le 8 octobre au profit des enfants de MERIMANJAKA, association présidée par Joël COMMINSOLI

Le 3 décembre au profit du Téléthon.

Quelques mots sur la sortie en extérieure du bois d'O : ce déplacement a été apprécié par les participants, le principe est reconduit sur 2024.

Michel passe la parole à Françoise BLANCHARD coorganisatrice des conviviales de la semaine.

Françoise nous présente les autres coorganisateur, Josiane SANTINI, Daniel PERRA et Jean RECULE qui les a rejoints.

Son discours dégage en premier lieu l'esprit qu'elle souhaite inculquer, un esprit de partage, d'échanges entre les joueurs de tous niveaux, pour passer de bons moments, avec un maître mot « convivialité » tout en ne perdant pas de vue cependant l'esprit de compétition,

Elle remercie Paul PICARD pour ses conseils avisés lors de la mise en place des premières rencontres, et souligne le fait que la prise en charge de cette activité n'était pas aussi simple pour eux, en tant que néophytes.

Elle met l'accent sur leur souhait d'innover, dans les formules de jeux, dans les animations, notamment l'idée du BBQ.....et envisage avec ses coorganisateur pour 2024 des déplacements en extérieur pour apporter une touche d'originalité supplémentaire.

En toute modestie, ces organisateurs seront à l'écoute des uns et des autres pour des idées nouvelles à exploiter.

Ces conviviales pour être pérennes ont besoin de la participation de tous les niveaux de jeu. Elles réunissent globalement entre 20 et 25 personnes chaque mois

Avant de conclure, un petit clin d'œil à Marie Jo ERARD qu'elle remercie pour son dévouement pendant de nombreuses années.

Philippe reprend la parole pour parler de l'école de golf, notamment sur les axes d'améliorations. Ce point sera développé par Bruno, mais il retient le slogan « Si tu ne viens pas au golf, le golf vient à toi », et il informe les participants d'un besoin de bénévoles pour mener à bien cette activité.

Puis il passe la parole à Laure DELAIR en charge de la communication.

Laure nous fait part de son regret, faute de disponibilités, de n'avoir pu accomplir pleinement la mission dans laquelle elle souhaitait s'investir.

Indépendamment des divers mails qu'elle a adressés au cours de l'année aux membres de l'AS, elle s'est impliquée dans la journée Braderie/BBQ, et dans la journée tombola. Ces deux dernières journées innovantes et appréciées seront reconduites en 2024.

Elle fait le constat d'un taux de 70% d'ouverture de la boîte mail de l'ASBDS par les destinataires, résultat un peu décevant.

La séance se poursuit avec l'intervention de Bruno NOEL, vice président et « public relations » en concertation avec le président.

Pour enchaîner sur les propos de Philippe concernant l'école de golf, et en relation avec également Michel, Toni, les pro, un flyer a été conçu pour mieux nous faire connaître auprès des différentes écoles, en accord avec leur directeur, et auprès des communes voisines. La démarche vise également un plus large public notamment en relation avec les principales communes de la CCPIF et les autorités

de tutelle à vocation scolaire. Des journées découvertes avec une structure gonflable, prêté par la ligue île de France, sont envisagées, avec des bénévoles, avec les pro, l'objectif étant un nombre d'élèves plus conséquent pour l'année 2024/2025

Bruno nous fait part également de sa démarche auprès de GOLF+ lequel lui a proposé un protocole qui semble attractif, notamment sponsoriser une épreuve qui se déroulerait aux BDS.

Il nous faudra toutefois, au préalable dénoncer notre contrat avec CARRE GOLF.

Il développe brièvement le « Trophée des entreprises ». Cette compétition vise comme son nom l'entend, une cible restreinte. Bruno nous fait part de la difficulté de « toucher » les bons interlocuteurs au sein d'entreprises qui n'ont pas nécessairement d'appétence pour le golf. Le bouche à oreilles cependant fonctionne bien pour ces journées fort appréciées et cela dit qui sont d'un rapport financier incomparable pour l'AS.

Après applaudissements de l'assemblée pour l'ensemble de ces présentations, Philippe propose le renouvellement du comité directeur et l'élection de nouveaux membres.

Le tiers sortant est composé de Brigitte GOURIOU, Michel MAUREL et Antonio TAVANO, et un démissionnaire Albert THOMAS. Michel et Toni renouvellent leur mandat.

Trois nouvelles candidatures ont été cooptées pour rejoindre les membres du comité directeur : Isabelle BEAUREPAIRE, Françoise BLANCHARD et Josiane SANTINI.

Le président propose la réélection deux membres sortants et puis l'élection des trois nouveaux membres. Ces deux propositions sont adoptées à l'unanimité des voix, avec applaudissements.

Philippe rappelle brièvement les avantages d'être membre de l'AS et propose de passer aux questions :

Ce dernier rappel de Philippe, appelle une question de Rufin VERFIELDE : pourquoi ne pas envoyer un mail à l'ensemble des abonnés du golf non membres de l'AS ?

La remarque est notée par Philippe, pour autant il faut attendre à minima fin mars pour qu'un maximum de renouvellements soit déjà effectué avant d'adresser un mail.

Pierre ROUX prend la parole pour s'adresser au directeur de la base Ivica JOVIC et demander un point sur l'avancement des travaux du parking, puis une question sera posée également à propos de l'aire de lavage.

Cette question était bien sûr attendue par Ivica JOVIC qui prend la parole.

Il nous rappelle que le golf a un statut de golf public. Les investissements sont financés par la Région IDF qui en est propriétaire, avec comme chacun sait des budgets restreints.

A ce jour, alors que l'on croyait ce projet plus ou moins oublié, une relance a été faite auprès de la Région qui a financé 20.000 € pour l'étude.

Le responsable de l'étude viendra prochainement présenter les plans avant d'adresser le projet à la Région. Celle-ci devra lancer des appels d'offre pour cet investissement. Il nous informe que l'aire de lavage est intégrée dans le projet.

La problématique de devoir fermer le parking le temps des travaux favoriserait l'idée de leur réalisation en juillet/août. Pas de promesse à ce jour, mais projet de bon augure.

La question sur le chauffage dans les toilettes est soulevée : Le problème est connu et en cours d'analyse.

Question sur les arbres abattus : pour chaque arbre abattu, un nouvel arbre devra être replanté.

Concernant les chenilles processionnaires, en 2023 une opération a été effectuée pour détruire les nids sur les passages obligatoires, et un budget a été voté pour traiter les arbres où il n'y a pas de passage.

Enfin, Ivica JOVIC termine en remerciant les bénévoles de l'AS et souligne l'importance de notre association au sein du golf des Boucles de Seine.

Toni TAVANO rappelle les vainqueurs 2023 du championnat du club : Pascale LANUX et lui-même.

Philippe remercie de son côté les hôtesse et les jardiniers pour la qualité de leurs prestations respectives en remettant au nom de l'AS, à chacune des hôtesse une carte cadeau et aux jardiniers un sweat logoté au nom de l'AS, puis remercie l'ensemble des participants.

A 18h20 Philippe clôt l'assemblée générale et convie les invités et les membres de l'AS à le rejoindre au cocktail.

Le secrétaire de séance

Bruno Noël

Le Président

Philippe Olivier

Association Sportive du Golf des Boucles de Seine

Ile de loisirs des Boucles de Seine – Route de Mousseaux

78840 MOISSON

N° APS 78-1287